



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 février 2016

Français seulement

---

## Conseil des droits de l'homme

Trente et unième session

Point 6 de l'ordre du jour

Examen périodique universel

### **Exposé écrit\* présenté par l'Association Mauritanienne pour la promotion du droit, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif special**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[13 février 2016]

---

\* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue(s) par l'/les organisation(s) non gouvernementale(s), sans avoir été revu par les services d'édition.



**Déclaration de l'Association « Ensemble pour la Promotion des Droits de l'Homme et le Développement Durable (EPDHDD) » /Membre de l'AMAPROD ayant statut de l'ECOSOC**

Monsieur le Président ;

L'association « Ensemble pour la Promotion des Droits de l'Homme et le Développement Durable », saisit l'occasion de la validation du rapport de la Mauritanie pour exprimer sa satisfaction quant aux progrès accomplis dans le domaine de la lutte contre les séquelles et les formes contemporaines de l'esclavage.

Dans ce cadre, nous recommandons la poursuite des campagnes de sensibilisation visant les personnes affectées par les séquelles de l'esclavage.

En effet, le phénomène de l'esclavage a laissé des séquelles d'ordre psychologique qu'il y a lieu d'éradiquer.

Les Chefs religieux et les leaders d'opinion doivent jouer leur rôle pour en finir définitivement avec ces séquelles.

Enfin, nous recommandons l'accélération de toutes les recommandations de la feuille de route de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines de l'esclavage.

Je vous remercie.

Ensemble pour la Promotion des Droits de l'Homme et le Développement Durable, une ONG sans statut consultatif partage également les opinions exprimées dans cet exposé.

---